

JUILLET 2023

# VERS UN ENSEIGNEMENT

# POUR TOUS

**JEUNE GARDE  
SOCIALISTE**



**Edito 1**

**Carte blanche 2**

**Un système arrivé à ses limites 3**

**L'accès des étudiants aux bourses d'études 5**

**La réforme Glatigny 7**

**Indignation face à la réforme 8**

**Quel impact pour toi? 10**

**L'origine du 1er Mai 12**

**Un podcast pour la pride 13**

**L'Assemblée Generale 15**

**Retour en photos du 1er Mai 16**

**Agenda 21**

## **Chaque individu, quelle que soit son origine sociale, son statut financier ou son lieu de résidence, mérite une chance équitable d'accéder à l'enseignement supérieur.**

PAR:  
ANAÏS GEUDENS,  
Presidente du MJS

Camarades,  
L'enseignement supérieur est un vecteur d'émancipation individuelle et collective et un vivier d'idées novatrices. Il forme des citoyens responsables, critiques et éclairés.

Il encourage la réflexion intellectuelle, le questionnement et la compréhension approfondie des enjeux sociaux, culturels, politiques et éthiques. Toutefois, l'enseignement supérieur reste encore aujourd'hui réservé à une élite restreinte. Les coûts associés aux études, les difficultés d'accès géographique, l'absence d'aide à la réussite ou encore le manque d'orientation entravent l'accès équitable à l'éducation.

Assez de barrières socio-économiques qui entravent l'accès à l'éducation supérieure ! Revendiquons haut et fort un enseignement supérieur public et accessible à tous ! Il ne peut plus être question de privilèges et de discriminations : chaque individu, quelle que soit son origine sociale, son statut financier ou son lieu de résidence, mérite une chance équitable d'accéder à l'enseignement supérieur.

Camarades, libérons le potentiel de tous les horizons ; la mobilité sociale ne peut plus être l'apanage des privilégiés. Rebellons-nous contre un système qui maintient les barrières sociales en place.

L'enseignement supérieur public et accessible est un catalyseur puissant pour une ascension sociale équitable. Il offre à tous la possibilité de façonner un avenir meilleur, indépendamment de leurs situations initiales. Exigeons que chacun ait les mêmes chances de réussite et puisse contribuer activement au développement de notre société.

Dans cette édition de la Jeune Garde Socialiste spéciale Enseignement Supérieur, vous aurez l'occasion d'en apprendre plus sur le système des bourses, la réforme Glatigny, le premier Mai et la Pride.

Bonne lecture !

# CARTE BLANCHE

## Réforme ! Réforme ! Il n'y pas d'autre sillage à suivre dans l'océan.

PAR:  
MAROAN ABDALLAH

Et la première, la plus criante, la plus désolante, c'est la pécuniaire. Mais nous le savons, depuis déjà Emerson, l'argent coûte souvent trop cher... et là, l'université, si elle désire aider les plus indigents, si elle désire démocratiser ses trésors, impérativement, urgemment, elle se doit de capitonner sa besace ! Nécessité ! Dernier antidote ! Ma tendre université, tu as besoin d'argent.

Non pas pour orner tes appartements privés, mais pour alléger la charge financière de tes âmes assoiffées de syllabus. Les bourses se dessèchent. Les bourses se raréfient et portent un visage émâcié et ridé.

Réforme ! Réforme ! Il n'y pas d'autre sillage à suivre dans l'océan. Surtout si l'on veut lutter contre la misère terrée dans les amphithéâtres. Pas d'alternative ! Écoutons de Beauvoir, quand elle nous disait que la jeunesse n'aime pas les vaincus.

C'est à toi et à toi seule que je dois mon émancipation. Ma chère et tendre université, tu as fait de moi un homme meilleur, riche de ses doutes et de ses questions. Pas un jour ne passe sans que je repense à tes conseils. Ma chère et tendre université,

Des portraits au vitriol, des insanités crachées dans les couloirs, des nigauderies

d'analphabètes, farandoles de couleurs ternes et débectantes, voilà ce qui trop souvent te colle à la peau... Baveux ! Nigauds ! Coqueberts ! Ceux qui te brocardent ne te connaissent guère. Au mieux, ils te fantasment et réécrivent leurs petits souvenirs d'écoliers amnésiques dans un cahier écorché. Je viens rétablir la vérité ! Ici et maintenant ! Avec cavalcade d'anecdotes sérieuses et figolées. J'étais un étudiant universitaire, je l'étais pleinement. J'ai des choses à dire, sans détours ni salamalecs. Sanctuaire des savoirs éternels et périssables, tu n'as eu de cesse de porter au pinacle ta devise, la fin des ténèbres par la connaissance. Force est de constater hélas que le chemin à parcourir est encore long. La pénombre, parfois, vient napper ton idéal... pas de couverture brodée, que des pénuries. Pas un jour ne passe sans que je me remémore ta rigueur et ton intégrité. Alors, peut-être que cette lettre n'aura aucun impact, mais je ne pouvais point me lester encore plus longtemps de ces mots et de ces maux. Tu mérites tous les picaillons du monde ! Les écus ! Le frusquin ! La mula ou les pépettes ! Pas un euro superflu lorsqu'il s'agit de lutter contre la précarité étudiante. Prends soin de toi.

# UN SYSTÈME ARRIVÉ À SES LIMITES

Plusieurs situations, qui ne sont pas si rares, amènent les étudiant·e·s à ne pas percevoir de bourse d'études

PAR:  
FEF - Fédération des  
Etudiants Francophones

Quand on parle de précarité étudiante, nous parlons par extension des questions d'aides sociales. Les aides sociales sont un régime résiduaire, accessible en dernier ressort. Elles sont soumises à des conditions d'accès. Elles entrent dans une logique d'assistance et, donc, demandent des preuves de sa nécessité.

Cela inclut, pour les étudiant·e·s:

- Revenus d'intégration sociale (CPAS) ;
- Allocation d'étude ;
- Taux modeste ;
- Aide des services sociaux des établissements.

## LE PROBLÈME DE LA SURCHARGE ADMINISTRATIVE

Dans l'étude de l'observatoire de la vie étudiante de l'ULB[1], plusieurs chiffres interpellent sur le système des aides sociales ont été mis en avant : 41 % des étudiant·e·s qui pensent pouvoir bénéficier d'une aide indiquent être découragé·e·s par les démarches administratives ; 43,2 % des bénéficiaires du service social de l'établissement trouvent que les démarches pour en bénéficier sont intrusives, ce qui confirme la possibilité que les

non-demandes soient fortement liées à la nature des démarches à entreprendre. Ces chiffres doivent interpellier nos politiques quant aux aides mises en place. D'autant plus quand cette surcharge administrative est couplée à des aides sociales insuffisantes. Pour rappel, une année d'étude coûte entre 8.000 et 12.000 euros, alors que la moyenne du montant des allocations d'études est de 1.000 euros.

## LES PROBLÈMES DE LA DIRECTION DES ALLOCATIONS ET PRÊTS D'ÉTUDES

Lorsque les étudiant·e·s déposent leur dossier d'allocation d'études, ces dernier·ère·s peuvent recevoir des motifs de refus[2] multiples qui sont défavorables pour les étudiant·e·s précaires :

- Si nos revenus sont trop bas, nous sommes considéré·e·s comme fraudeur·se·s et notre dossier est classé sans suite.
- Ils prennent en compte les revenus de nos colocataires si on vit dans un kot. Or, nos colocataires ne payent pas nos supports de cours.
- Si on vit chez sa grand-mère pour l'aider à vivre, cette situation ne sera pas ou peu prise en compte pour l'obtention de la bourse.

Comme on peut le constater, plusieurs situations, qui ne sont pas si rares, amènent les étudiant·e·s à ne pas percevoir de bourse d'études. Ces étudiant·e·s doivent dès lors se tourner vers les conseils sociaux ou CPAS, amenant à de nouvelles démarches administratives très lourdes.

À cela s'ajoute un système ne prenant pas en compte la situation réelle de l'étudiant·e, puisque la déclaration fiscale demandée tient compte des revenus des parents deux années avant la demande. Sans compter que la Direction des allocations et prêts d'études n'a pas les moyens financiers et humains pour traiter les dossiers, amenant à des traitements très longs jusqu'au mois de mai. Et ne permettant pas aux étudiant·e·s ayant besoin de cette somme d'argent de vivre décemment.

Au vu de tous les éléments, il est très clair que le système des bourses d'études est défaillant et ne permet pas de lutter efficacement contre la précarité.

C'est pour cette raison que la FEF demande depuis plusieurs années :

- D'augmenter les moyens financiers de la Direction des allocations et prêts d'études –

(DAPE) pour un traitement plus simple et rapide des dossiers

- Une automatisation de l'octroi des bourses
- Une uniformisation des revenus d'intégration sociale sans critère de réussite, et sans contrainte d'orientation dans certaines filières ou de job étudiant obligatoire

Nos propositions de lutte contre la précarité vont de pair avec un système fiscal juste qui imposerait de manière proportionnelle les revenus des ménages, permettant ainsi d'avoir un accès égalitaire aux services publics (enseignement, transport, santé...), et d'agir concrètement sur le coût des études. De plus, cette ouverture d'accès profitera à toute la société qui pourra bénéficier de la richesse qu'apporteront tous les nouveaux·elles diplômé·e·s.

Sources:

[1] <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/ove>

[2] Problème soumis à notre service juridique ou au conseil d'appel des allocations d'études



# L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS AUX BOURSES D'ÉTUDES

**Si beaucoup de demandes sont envoyées, beaucoup sont refusées et, parfois, à tort.**

PAR:  
TANGUY DELPORTE,  
Delegué à l'Action  
Commune

Chaque année, ce sont plus de 150 000 demandes de bourses d'études qui sont envoyées à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Si beaucoup de demandes sont encodées, celles-ci ne sont pas toutes acceptées par l'administration.

En effet, des conditions encadrent l'attribution de ces bourses d'études qui ne permettent pas à tout le monde d'en obtenir une. Concernant les bourses, il n'est pas possible de cumuler les bourses de différents pays (par exemple, un étudiant ayant fait une demande de bourse luxembourgeoise, ne pourra bénéficier de la bourse belge).

Pour rappel, les montants sont différents entre les bourses d'études pour le secondaire et le supérieur. Pour le secondaire, les montants varient entre 90 et 4000€ et pour le supérieur, ceux-ci varient de 400 à 5000€. Les conditions d'accessibilité dépendent notamment de la situation financière parentale, mais tiennent également compte du type de résidence de l'étudiant (si l'étudiant est en kot, résidence universitaire, internat,...) et de la distance depuis le domicile jusqu'au lieu d'étude.

Comme mentionné plus haut, si beaucoup de demandes sont envoyées, beaucoup sont refusées et, parfois, à tort. En effet, certaines situations mènent à des injustices. C'est le cas des étudiants qui n'ont pas de contact avec leurs parents ou dont les parents ne veulent simplement pas financer les études. Si ces parents ont des revenus supérieurs au seuil fixé par la Direction des allocations d'études, l'étudiant ne pourra pas bénéficier de la bourse. Cette situation met en difficulté de nombreux jeunes qui, pour financer leurs études, doivent effectuer de petits boulots afin de payer leur loyer, leurs dépenses quotidiennes et leur minerval. Ces situations, pas faciles, engendrent du stress et empêchent les jeunes de se concentrer sur leurs études. Si au cours des dernières années, la caisse des bourses d'études a obtenu une augmentation de ses moyens financiers, cela reste encore très compliqué pour certains étudiants d'obtenir une allocation d'études. Des solutions existent mais peuvent être un problème pour l'étudiant. En effet, le CPAS offre des possibilités d'allocations sociales pour les étudiants afin

que ceux-ci puissent subvenir à leurs besoins mais, la peur est présente chez les étudiants qui auraient besoin d'une telle aide; la peur d'être vu comme un assisté.

A ce propos, lors d'une rencontre entre la Ministre Karine Lallieux (Ministre fédérale des pensions, de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté) et l'équipe du MJS National, celle-ci a rappelé que les étudiants ne devaient pas avoir peur de demander de l'aide et qu'il était préférable de la demander quand cela était nécessaire plutôt que de la demander trop tard et de risquer de compromettre une année d'étude.

En tant que délégué à l'action commune, je plaide pour un accès aux allocations d'études à l'ensemble des étudiants qui financent leurs études (grâce à des jobs étudiants par exemple). A partir du moment où un étudiant arrive à justifier qu'il finance lui-même (entièrement ou en grande partie) ses études, le critère de seuil de revenus des parents ne devrait pas être pris en compte.

De même, je plaide pour la création de caisses des communes dans lesquelles les communes pourraient verser des subventions à destination des étudiants afin que ceux-ci puissent financer leurs études.

Et sur le même fonctionnement que l'armée, l'étudiant s'engagerait à travailler, en échange, un certain nombre d'années pour le service public qui lui a financé ses études. Un contrat de ce type a été réalisé, il y a peu, entre un étudiant de médecine et une commune française dans laquelle il s'engageait à travailler en échange du financement des études par la commune en question. Un partenariat qui fonctionne bien étant donné que l'étudiant en question est actuellement en 3e année de médecine et devrait finir ses études pour 2026.





# LA RÉFORME GLATIGNY

## Ou comment mettre des étudiant.e.s précaires hors du système scolaire

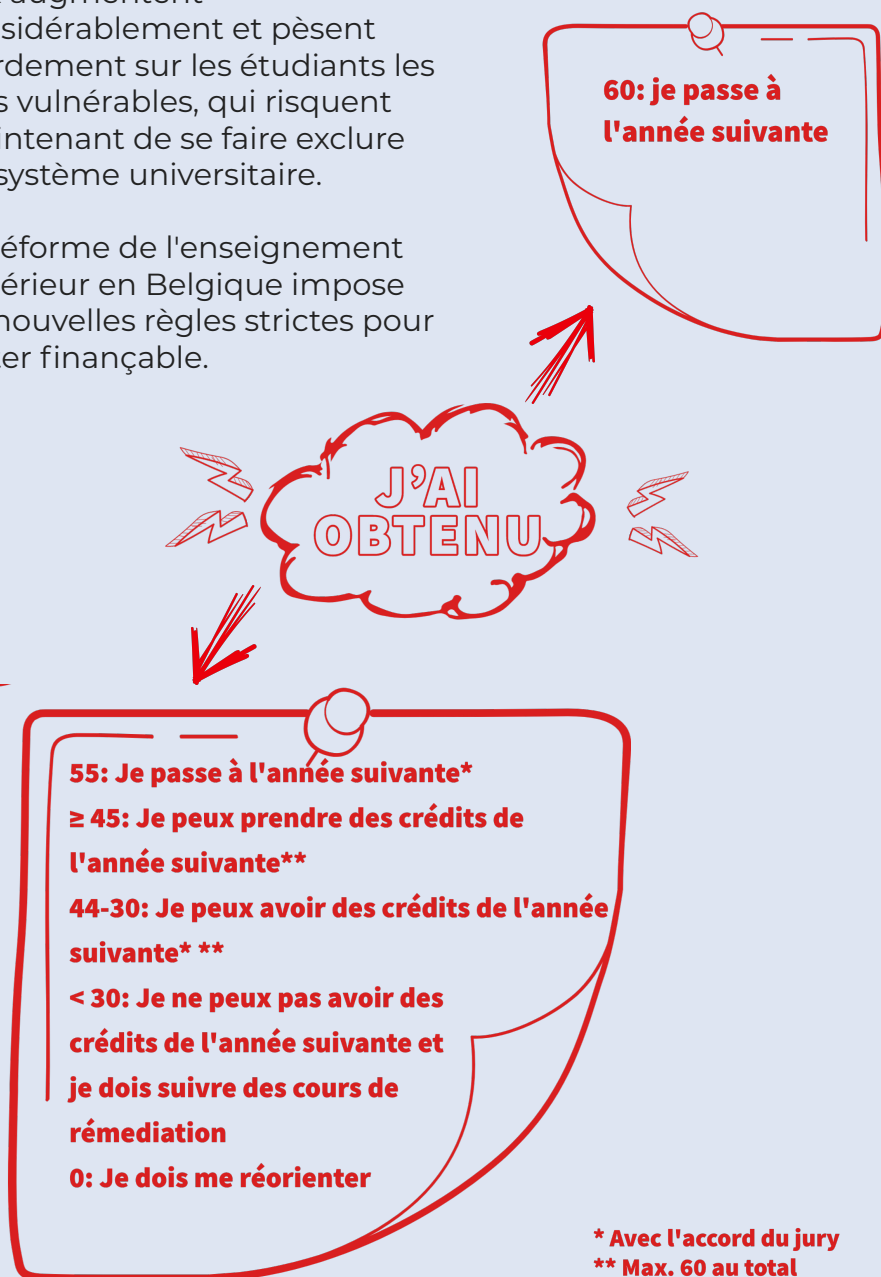
Être finançable ou ne pas être finançable, telle est la question. Avec la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur signée par Valérie Glatigny, de nombreux.ses étudiant.e.s risquent d'être mis hors du système scolaire.

La réforme controversée, entrée en vigueur cette année, met à mal les étudiants les plus précaires, ceux qui ne peuvent pas étudier dans les meilleures conditions, et ceux qui doivent travailler à côté de leurs études pour subvenir à leurs besoins. Ces étudiants sont confrontés à des obstacles tels que des logements bruyants, exigus ou éloignés, et doivent souvent jongler entre leur emploi et leurs études. Leur situation est d'autant plus précaire avec l'augmentation du coût de la vie et la difficulté à trouver un emploi stable.

Actuellement, un étudiant sur cinq bénéficie d'une bourse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, le nombre de demandes a considérablement augmenté, passant de 58 232 en 2019-2020 à 72 368 pour cette année académique. La pandémie de COVID-19 a également aggravé la situation précaire des étudiants, en raison de la perte d'emplois et du chômage généralisé.

Maintenant que la crise sanitaire est derrière nous, les prix augmentent considérablement et pèsent lourdement sur les étudiants les plus vulnérables, qui risquent maintenant de se faire exclure du système universitaire.

La réforme de l'enseignement supérieur en Belgique impose de nouvelles règles strictes pour rester finançable.



\* Avec l'accord du jury  
 \*\* Max. 60 au total

# INDIGNATION FACE À LA RÉFORME GLATIGNY

**La réforme crée des barrières supplémentaires pour les étudiants issus de milieux modestes**

PAR:  
BASTIEN VERMEULEN

Je ressens une profonde indignation face à la réforme du décret paysage initiée par Valérie Glatigny du parti MR.

Cette réforme, loin de favoriser l'égalité des chances, agit comme un bulldozer idéologique qui risque de creuser davantage les inégalités dans notre région francophone de Belgique.

Lorsque j'envisage l'impact de cette réforme sur moi-même et sur mes amis, je ne peux m'empêcher de ressentir une profonde inquiétude. Cette réforme menace directement les valeurs socialistes et la lutte contre les injustices sociales et notre engagement envers un avenir plus équitable.

La réforme du décret paysage, avec sa vision libérale axée sur l'excellence et l'employabilité, crée des barrières supplémentaires pour les étudiants issus de milieux modestes.

En réduisant le nombre d'étudiants admis en première année de bachelier et en introduisant des mécanismes de sélection pour certaines filières, elle favorise un système élitiste qui va à l'encontre de nos principes fondamentaux de solidarité et d'égalité.

Elle crée une voie privilégiée pour les étudiants les plus aisés, tandis que ceux issus de milieux défavorisés se voient refuser l'accès à une éducation de qualité.

De plus, le changement de rythme académique introduit par cette réforme est tout simplement épuisant et injuste. L'alignement du calendrier de l'enseignement supérieur sur celui de l'enseignement obligatoire signifie que nous serons constamment submergés par une quantité écrasante de travail.

Cette charge excessive nous laisse peu de temps pour assimiler les connaissances, développer notre esprit critique et nous engager activement dans des activités extracurriculaires qui enrichissent notre expérience étudiante.

Les étudiants précaires, déjà confrontés à des difficultés financières, sont encore plus vulnérables dans ce nouveau système, car ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire face à cette intensité constante.

La réduction de la durée des études et l'augmentation du nombre de diplômés, présentées comme des objectifs louables, cachent en réalité une logique économique qui menace de compromettre la qualité de notre éducation. Cette approche réduit l'enseignement supérieur à une simple marchandise, dévalorisant ainsi le véritable sens de l'éducation.

Au lieu de former des citoyens critiques et engagés, nous sommes réduits à de simples consommateurs, et les établissements d'enseignement supérieur deviennent de froides corporations en compétition les unes avec les autres.

Enfin, cette réforme représente une attaque flagrante contre nos valeurs socialistes. Elle marginalise les étudiants défavorisés, les reléguant aux marges de l'exclusion éducative et pervertit le pouvoir des enseignants en les réduisant à de simples exécutants d'une logique économique.

Je refuse de rester silencieux face à cette réalité sombre. Il est de notre devoir de militant de remettre en question cette réforme et de lutter pour un système éducatif qui reflète véritablement les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale que nous défendons.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir où l'éducation est accessible à tous, où chacun a la possibilité de réaliser son potentiel, et où les inégalités ne sont plus perpétuées mais combattues activement.



# LA RÉFORME GLATIGNY, QUEL IMPACT POUR TOI?

“Ça ne me concerne plus, mais il s'agit d'un énorme stress pour les bac 1 ainsi qu'une inégalité pour ceux qui doivent travailler en plus des cours.”  
Medhi, Dinant

“Elle n'a pas d'impact pour le moment mais elle en a un sur mon frère et ma sœur et sur un potentiel master que je ne vais peut-être pas pouvoir faire.”  
Robin, Namur

“Très négative, elle ne pense clairement pas aux étudiants, surtout les boursiers.”  
Yasmine, Bruxelles

“Heureusement je suis une année avant ses conséquences. Pour moi, elle n'a aucun impact, je suis en première master et je vais passer en master 2.”  
Renaud, Liège

“La réforme ne m'impacte pas énormément car étant en master, j'ai déjà adapté ma manière de travailler afin d'être sûr d'avoir l'ensemble de mes crédits acquis pour août.”  
Tanguy, Marche- en-Famenne



**“ M'inscrivant pour la première fois en supérieur, je ressens un encouragement à la réussite mais aussi une contrainte de plus à prendre en compte, n'ayant plus de certaine "liberté" dans l'échec. ”**  
Thierry, Verviers

**“ J'ai quasi fini l'université mais en revanche cela a un impact sur mon petit frère. Il est en sciences à l'ulb (chimie) et le décret paysage risque de l'empêcher de continuer ses études car dans cette faculté, il y a un cours à 20 crédits, 2 à 15 et 2 à 5. Le décret ne prend pas en compte la difficulté d'une faculté à l'autre et n'adapte pas les méthodes d'enseignement ce qui fait que plus d'étudiants en science et polytech risquent de devoir se réorienter ou sortir du système d'enseignement. ”**  
Thomas, Bruxelles

**“ C'est une régression dans le droit des étudiants, dans l'aide à la réussite des étudiants. Ce qui aura un impact sur le long terme. Une élitisation des études, de plus en plus d'emplois précaires car les étudiants n'auront plus de diplômes valorisés et une conséquence économique pour notre région. L'éducation ne doit pas appartenir aux riches et aux privilégiés ”**  
José-Marie , Liège



# L'ORIGINE DU 1ER MAI

**Aujourd'hui, nous voyons la « journée des travailleurs » travestie en « journée du travail » par les forces libérales, conservatrices et d'extrême-droite**



L'origine profonde de la Fête du 1er Mai nous vient de 1793, en plein cœur de la Révolution Française. Au sein du calendrier républicain, Saint-Just, jeune du groupe politique des montagnards, ayant inspiré la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et héros de la révolution, fait inscrire le 20 janvier la « journée des travailleurs ».

Au cours de l'année 1884, le congrès du syndicat américain AFL se donne 2 ans pour imposer au patronat la journée de travail de 8 heures et choisissent le 1er Mai, le « moving day » (journée de fin de contrat et de bilan comptable pour les entreprises américaines), pour mobiliser les travailleurs du pays.

Le 1er Mai 1886, la grève générale s'intensifie et il s'ensuit des combats entre syndicalistes et policiers, les meneurs anarcho-syndicalistes sont condamnés pour pendaison ou à perpétuité.

C'est seulement en 1889, lors de la 2ème Internationale ouvrière, fondée par Engels au centenaire de la Révolution Française, que le 1er Mai devient un jour de grève annuel pour la journée des 8 heures de travail !

Cette nouvelle grève ne se fait pas sans heurts, la répression policière est fréquente, comme ce fut le cas lors de la fusillade de Fourmies, à la frontière belge, ou celle de Clichy. Depuis, pour se souvenir du sang versé par les camarades, les militants épinglent une églantine écarlate.

C'est également sous Pétain que l'églantine, portée par la gauche, fut remplacée par le muguet, symbole remontant à la noblesse et associée aux traditions celtiques de Beltaine. Aujourd'hui, nous voyons la « journée des travailleurs » travestie en « journée du travail » par les forces libérales, conservatrices et d'extrême-droite allant d'Emmanuel Macron à Giorgia Meloni, cette appellation, en français, étant héritée de la France pétainiste et du fascisme.

Elle permet de subtiliser le sens originel d'une journée revendicative en faveur des travailleurs pour une journée célébrant « l'entrepreneuriat », opposant travailleurs et chômeurs pour le plus grand plaisir du capital et de ses laquais.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Les élections approchent et il est temps de préparer un programme

PAR:  
ORLY NZISABIRA

Les élections approchent et il est temps de préparer un programme, c'est ce que l'on a fait le 6 mai dernier lors de notre dernière assemblée générale.

Le travail avait cependant commencé bien avant, un groupe de travail composé de JS qui s'étaient portés volontaires avait déjà pu formuler plusieurs revendications sur des thèmes chers au MJS. L'enseignement supérieur, la sécurité sociale, l'économie et l'emploi et les discriminations identitaires, voici ce sur quoi le MJS a choisi de se positionner en vue des élections.

Les réunions de ce groupe de travail ont permis de partager, échanger et débattre afin de pouvoir présenter 3 revendications par thème lors de l'AG.

Lors de l'AG, une table ronde était organisée autour de chaque thème et chacune de ces tables avait pour objectif de choisir, parmi les 3 revendications proposées, la revendication que nous allons porter pour les élections de 2024.

Pour cela, chaque table avait la chance d'être accompagnée par un.e expert.e et/ou un.e mandataire socialiste et un.e animateur.trice du PAC.

Nous avons l'honneur de recevoir Pierre-Yves Dermagne (Vice premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail), Christophe Collignon (Ministre wallon du Logement et des Pouvoirs Locaux), Nadia El Yousfi (député bruxelloise), Leila Agic (député bruxelloise), Michel Di Mattia (député wallon), François Perl (Solidaris), Catherine Opalinski (Jeunes FGFB) et Simon Rix (SOLSOC).

Au terme des longs débats enrichissants et apports de nos experts, chacune des tables a présenté la revendication qu'elle a choisie.

Voici les revendications que nous porterons en 2024:

- Suppression du statut cohabitant.e
- Développer une protection sociale pour les jobistes étudiants via de véritables droits sociaux comme le droit à un salaire minimum, le droit à des conditions de travail décentes (mieux considérer le travail des jeunes/étudiants) le droit au chômage,

le droit aux congés « maladie » et la prise en compte des cotisations dans le calcul de la pension. Le statut étudiant pourrait être purement et simplement supprimé à la condition que celui-ci soit remplacé par une allocation ou un revenu étudiant de base.

- Mettre en place un devoir de vigilance pour les entreprises en Belgique et au sein de l'Union européenne, sans oublier les entreprises des pays tiers ayant accès à nos marchés économiques.

Un congé de co-parentalité obligatoire pour tou.te.s de 15 semaines

Extention du droit aux allocation d'insertion professionnelle jusqu'à 30 ans  
Améliorer le système de bourse/ allocations d'études pour lutter contre la précarité étudiante

Améliorer l'accessibilité et le nombre des logements publics, notamment des kots étudiants..





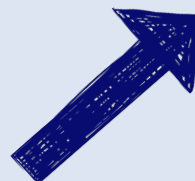
# UN PODCAST POUR LA PRIDE



L'homosexualité est encore illégale dans 72 pays du monde. Dans sept d'entre eux, elle est passible de la peine de mort. Seuls 50 pays reconnaissent les droits et l'identité des personnes transgenres. Là où la loi et la police n'arrivent pas, les familles interviennent, souvent avec zèle pour défendre, même au prix d'un bain de sang, l'honneur souillé par les fils, les frères et les neveux. Dans de nombreux contextes sociaux, le silence, l'invisibilité et la clandestinité sont de rigueur.

Chaque année environ 10 000 personnes demandent asile en Europe en raison de leur OSIG (orientation sexuelle ou identité de genre). Chaque année des milliers de personnes LGBTQIA+ se retrouvent en situation de précarité en Belgique.

Avec le Ministre-Président de la Wallonie Elio Di Rupo et la Présidente des Jeunes Socialistes Anais Geudens, on a essayé de comprendre quelles sont les dynamiques qui se cachent derrière .



# FÉDÉRATION DE BRUXELLES:





# FÉDÉRATION DE VERVIERS



# FÉDÉRATION DE THUIN:



# FÉDÉRATION DE WALLONIE PICARDE:



# FÉDÉRATION DE LIÈGE:



# FÉDÉRATION DU CENTRE:



# AGENDA



## **National:**

- 21 au 28 juillet : Voyage en Israël / Palestine
- 24-26 août : Festival des solidarités

## **Centre:**

Red week end du 19 au 20 août

## **Liège:**

Stand Fédé liégeoise JS À « Retrouvailles » au parc de la Boverie (Liège) le samedi 2 et dimanche 3 septembre

## **Verviers:**

- 2e moitié de juillet: tournée des bars
- Fiesta City: 25, 26, 27 août.